

Les collégiens ont couru pour les victimes des ouragans



Tout le monde a couru, en tenue ou pas, pour ce temps fort de solidarité.

Solidarités

L'association Solidarité laïque, créée en 1956, lutte contre les exclusions et améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité. Elle est intervenue très vite à la suite du passage des ouragans Irma et José, aux Antilles. Le collège Michel-Lotte s'est tout de suite inscrit « **dans une démarche de soutien aux camarades îliens** », selon le mot de François Géneau, principal de l'établissement.

D'autant plus que les élèves de 3^e s'étaient rendus sur l'île de Marie-Galante, située près de la Guadeloupe, au cours de l'été 2016. Ils avaient rencontré les élèves dans leur collège.

Sous la houlette de Sylvain Jeanneau, professeur d'EPS, assisté des cinq surveillants de la vie scolaire, les collégiens, comme certains de leurs professeurs, ont participé à des courses pédestres, mardi après midi, au complexe du Guerch.

Il leur avait été remis, il y a peu de temps, à chacun, une fiche ; à charge pour eux d'y inscrire des parrains qui s'engageaient à rétribuer chaque tour de piste parcouru par leur filleul, selon un montant fixé à leur discrétion.

La moitié de l'effectif courait, tandis que l'autre comptabilisait les tours réalisés. Les élèves contacteront leurs parrains pour leur réclamer leur participation. Le montant sera connu dans quelques jours.